

Championnat de Ligue Pays de la Loire féminin de parties rapides

Trophée Roza LALLEMAND

Règlement

Article 1. Structure

Le club Echiquier Nazairien accueille le dimanche 16 avril 2023, le championnat de ligue individuel féminin de parties rapides. Il est ouvert à toutes les joueuses françaises ou ressortissantes de l'union européenne résidant en pays de la Loire et licenciées à la FFE.

Article 2. Qualification pour la phase finale nationale

Se qualifient pour la phase finale nationale :

- 1 joueuse pour moins de 21 participantes
- 2 joueuses pour 21 à 30 participantes
- 3 joueuses pour 31 à 40 participantes
- 4 joueuses pour 41 à 60 participantes

Article 3. Horaires et cadence des rondes

La phase ligue se joue en 7 rondes sur une journée. Pointage jusqu'à 9h30.

Ronde 1 : 10h00	Ronde 5 : 14h30
Ronde 2 : 11h00	Ronde 6 : 15h30
Ronde 3 : 12h00	Ronde 7 : 16h30
Ronde 4 : 13h30	Remise des prix à 17h30.

La cadence des parties est de 15 minutes avec ajout de 5 secondes par coup.

Les résultats sont comptabilisés pour le classement Elo rapide FIDE.

Article 4. Classement et départage

Le classement utilisé est le dernier classement ELO rapide publié.

Le départage se fait au buchholz tronqué, puis à la performance.

Article 5. Attribution des prix

Aux 3 premières, pour la saison suivante : la licence B et l'adhésion au club plafonnées à 40 €

A la première de chaque catégorie, pour la saison suivante : l'adhésion au club avec un plafond de 30€

A la première de chaque département, pour la saison suivante : l'adhésion au club avec un plafond de 30 €

Les prix ne sont pas cumulables et ils sont attribués dès qu'il a été constaté que les récompensées se sont licenciées dans un club des pays de la Loire la saison suivante.

Article 6. Arbitrage

La phase ligue est arbitrée par Nicolas BOCKSER, Arbitre Fédéral Open 2.